

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 MX SOLO / SIDECAR / QUAD

02 FEV. 2026



MOTO-CLUB: MOTO CLUB des Pays de St Marcellin **N° D'ÉPREUVE FFM:** 38

E-MAIL: caillat.jp@free.fr

DATE: 24 mai 2026

TÉLÉPHONE: 0612229840

LIEU: St VÉrand (38)

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Ligue Motocycliste Auvergne Rhone Alpes

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Mr DUVERT Philippe	Licence : 214674
Président du Jury ou Arbitre*	Me DOULCIER Liliane	Licence : 248168
Membre du Jury	Mr GAUZY Pascal	Licence : 019468
Membre du Jury	Mr CAILLAT Jean Pascal	Licence : 031733
Commissaire technique responsable	Mr ARRAZON Ludovic	Licence : 038083
Responsable du chronométrage	Me PERRET Bénédicte	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
50	6	8	50	
65	7	11	65	
125	13		125	
MX2	15		250	
MX1	15		450	
Quad	15		125/250/450	
Open H.C. 85 cc	9	15	85	

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr CREPIN François		
Nombre de secouristes	08	Nombre d'ambulance(s)	02
Hôpital le plus proche	Romans (26)	Temps de trajet (en min)	20

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit de St Vérand	Longueur du circuit	1km800
Adresse	La Feuilletere 38160 St Vérand	Largeur minimum de la piste	6m
		Largeur de la grille	40m
		Longueur de la ligne droite de départ	80m
		Nombre d'OCP*	16
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais :	45.
En manche :	45.

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :

Pendant les essais :	30.
En manche :	30.

- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **04 janvier 2026**



VISA DE LA LIGUE

DATE: **03 FEV. 2026**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
28600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE :
NUMÉRO :

MOTO-CLUB: MCB Cyclistes Maycelin St Marcellin

DATE: 24 Mai 2026

LIEU: St Vérand (38)

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
Samedi 23 16H30/19H30	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	Toutes	3H
Samedi 23 16H30/19H30	Contrôles techniques <input type="checkbox"/>	Toutes	3H
Dimanche 24 6H30/8H00	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	Toutes	1H30
Dimanche 24 6H30/8H00	Contrôles techniques <input type="checkbox"/>	Toutes	1H30

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : Moto-Club de St Marcellin

DATE : 24 Mai 2026

LIEU : St Vérand (38)



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
8H00/8H20	Essais Libres + Chronos	125	20'
8H23/8H43	Essais Libres + Chronos	MX2A	20'
8H46/9H06	Essais Libres + Chronos	MX1	20'
9H09/9H19	Essais Libres	50/65	10'
9H22/9H42	Essais Libres + Chronos	85	20'
9H45/10H05	Essais Libres + Chronos	MX2B	20'
10H08/10H28	Essais Libres + Chronos	QUAD	20'
10H31/10H41	Essais Chronométrés	50/65	10'
	Pause		
11H00/11H20	Manche 1	125	15' + 1 T
11H20/11H40	Manche 1	MX2A	15' + 1 T
11H40/12H00	Manche 1	MX1	15' + 1 T
12H00/13H30	Repas		
13H30/13H50	Manche 1	MX2B	15' + 1 T
13H50/14H15	Manche 1	QUAD	20' + 1 T
14H15/14H30	Manche 1	50/65	10' + 1 T
14H30/14H50	Manche 1	85	15' + 1 T
14H50/15H10	Manche 2	125	15' + 1 T
15H10/15H30	Manche 2	MX2A	15' + 1 T
15H30/15H50	Manche 2	MX1	15' + 1 T
15H50/16H10	Manche 2	MX2B	15' + 1 T
16H10/16H35	Manche 2	QUAD	20' + 1 T
16H35/16H50	Entracte		
16H50/17H15	Manche 2	50/65	10' + 1 T
17H15/17H35	Manche 2	85	15' + 1 T
17H35/...	Super Finale	SUPERFINALE 125/MX2A/MX1	15 + 1 T
.../17H55	Super Finale	Trophée Gérard CAILLAT	
18H00	Remise des Prix		Bon retour...